



Martine Desaulles



Jean-Philippe Bastias



Valérie Boisliveau



Nicolas Ribeiro



Sabrina Nouri



Boris Violet



Paméla Gallopin



Cécile Marchesi



David Espin

# PARCOURS DE FORMATION BDD EN CHANTIER !



Au 1er septembre, énième révision des parcours de formation des COCO, COFI, SARCP avec pour objectif de remettre du personnel dans des agences qui en manquent cruellement.

Avec un turnover exorbitant de 17 % pour la BDD (2 fois plus que la moyenne) le poids de la formation est une difficulté mais pas le sujet de fond. **Sud** remonte régulièrement à la direction les problèmes suscités quand plusieurs salariés sont en formation en même temps dans une agence. La direction doit agir pour stabiliser les effectifs ce qui sous-tend de réviser sa politique sociale. Ce qu'elle ne fait pas. Réviser les parcours de formation, c'est taper à côté.

## ALLONGEMENT DE LA DURÉE DU PARCOURS À 1 AN ET 3 MOIS POUR LES COCO

- ➔ **L'argument mis en avant :** une meilleure assimilation de la formation. Les cadences de formation seront-elles pour autant allégées ? **Sud est pour.**
- ➔ **La prime PNE** sera versée dès la fin de la période d'essai, en principe 3 mois mais très souvent renouvelée 1 fois par l'employeur !
- ➔ **Nouveauté :** A la nomination au poste de COFI, un diagnostic de compétences permettra en accord avec le DA de personnaliser le parcours de formation.

## UNE FORMATION À LA CARTE POUR LES COFI RECRUTÉS EN EXTERNE

Ils seront soumis eux aussi à un diagnostic de compétences et coconstruiront avec le DA un parcours personnalisé.

Ce nouveau process est censé mieux cibler les besoins et par là même certainement alléger le poids de la formation.

## UN BSIP RÉSERVÉ À CEUX VOULANT ÉVOLUER VERS LA FILIÈRE GP

L'objectif de l'entreprise est de former moins de salariés au diplôme. Il ne sera désormais réservé qu'aux SARCP identifiés comme voulant rejoindre une filière Gestion Privée.

Finies les 2 sessions annuelles pour un total annuel d'environ 120 SARCP, le parcours se fera au fil de l'eau avec des groupes de 12 personnes.

Autre gain pour la direction, mobiliser moins de jours de formation en interne pour une majorité de SARCP.

**Le nouveau parcours interne, le P.RCP est d'une durée de 4 mois** : un diagnostic préalable, 4 modules de 2 jours en présentiel aux termes desquels une évaluation de la progression est mise en place. **Sud craint pour le statut cadre des SARCP qui pourrait devenir encore plus compliqué à obtenir.**

**Sud s'oppose à la détérioration de la qualité de la formation au motif qu'il faut plus de salariés au travail qui produisent les résultats commerciaux et financiers.**

**Moins d'heures de formation, moins de diplômés voici ce que promet ce nouveau chantier.**

Rejoignez



A Paris, le 12/08/2025

**06.59.29.75.46**

**sud.ceidf@sudbpce.com**